

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

DECRET N° 83-242 du 7 Juillet 1983

portant nomination des Camarades  
Barnabé DASSIGLI et Henri AGOSSA en  
qualité de 1er et 2ème Secrétaires  
Administratifs Adjoints du Comité Cen-  
tral du Parti de la Révolution Popu-  
laire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-  
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du  
Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complè-  
tée ;

VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition  
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la  
Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 6  
Juillet 1983.

DECRETE :

Article 1er.- : Le Camarade Barnabé DASSIGLI est nommé Premier  
Secrétaire Administratif Adjoint du Comité Central du Parti de la  
Révolution Populaire du Bénin.

Article 2.- : Le Camarade Henri AGOSSA est nommé Deuxième Secrè-  
taire Administratif Adjoint du Comité Central du Parti de la  
Révolution Populaire du Bénin.

.../...

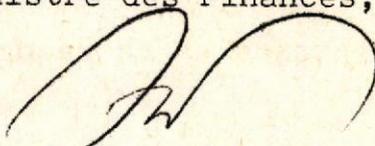
Article 3.- : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU. le 7 Juillet 1983

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KERÉKOU

Le Ministre des Finances,

  
Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CC DU PRPB 10 CP-ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF 5  
Autres Ministères 21 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI Gde CHAN C.  
3 DB-DSDV-DTCP-DI 20 DPE Ou MTAS 4 UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 BCP 1  
Intéressé 1 JORPB 1.-